

# FINALES NATIONALES U9 U11 U13 DE FOOTBALL 2026 // QUESTIONNAIRE LOGISTIQUE

Questionnaire à retourner obligatoirement par mail à : [iasm@wanadoo.fr](mailto:iasm@wanadoo.fr)

Accompagné de votre 1<sup>er</sup> versement par virement bancaire de préférence, ou par chèque :

- Par virement : Intitulé à stipuler avec votre virement « FEDERAL FOOT 2026 »  
Coordonnées RIB : LA JEANNE D'ARC JASM – FR76 1027 8089 3000 0890 0794 083 – CMCIFR2A
- Par chèque à : Jeanne d'Arc de Saint-Marcellin  
Complexe Sportif Paul Picard Avenue de la Saulaie – 38160 SAINT MARCELLIN

**Tous les champs marqués avec \* sont obligatoires.**

## INFORMATIONS GENERALES

Association :

Comité départemental :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

**Nous participons avec :**

- Nb équipe(s) U9 :                    soit                    joueurs
- Nb équipe(s) U11 :                    soit                    joueurs
- Nb équipe(s) U13 :                    soit                    joueurs

## TRANSPORT

Pour votre information les sites de compétition et l'accueil général seront regroupés autour de l'avenue de la Saulaie à Saint-Marcellin située à 10 minutes à pieds de la gare SNCF. Des parkings pour voitures, minibus et autocars seront également accessibles sur ce même site.

Arrivée :

- Vendredi 19 juin
- Samedi 20 juin
- Heure d'arrivée (max 8h30) :

Moyen de déplacement :

Voiture // Précisez le nombre :

Minibus // précisez le nombre :

Bus // Précisez le nombre :

Train

## HEBERGEMENT

Seuls les clubs ayant pré-réservé leurs hébergements peuvent bénéficier des internats des lycées de Bellevue et de la Saulaie situés à proximité immédiate des sites de compétition.

### J'ai réservé mon hébergement par l'intermédiaire de la JASM.

Hébergement collectif au prix de 20 euros par personne et par nuit, petit déjeuner pris sur le site de compétition compris. Un chèque de caution de 500 euros est à envoyer par courrier au moment de votre inscription. Prévoir un sac de couchage.

	Nombre de lits
Nuit du 19 au 20 juin	
Nuit du 20 au 21 juin	
Total nombre de lits	

x 20 = euros

### J'ai réservé mon hébergement par mes propres moyens.

Pour des raisons d'organisation merci de nous préciser où il se trouve.

Nom de l'hébergement :

Adresse de l'hébergement :

## RESTAURATION

La prestation complète (obligatoire pour toutes les associations participantes) se détaille comme suit :

Forfait organisation + repas (samedi midi et soir, dimanche midi) + Cadeau de bienvenue = 46 euros.

*En option, possibilité d'avoir un repas chaud le vendredi soir à 15 euros (servi jusqu'à 21h) et un panier pique-nique à emporter pour le dimanche soir à 10 euros.*

	Nombre	
Dîner vendredi 19 juin		x 15 euros =
Forfait 3 repas obligatoire		x 46 euros =
Pique-nique dimanche 21 juin		x 10 euros =

Soit au total euros

Les repas du vendredi soir, du samedi midi et du dimanche midi se prendront sur le site de compétition. Le dîner du samedi soir se déroulera dans la salle municipale du Forum toute proche (5mn à pied).

## RECAPITULATIF

Total hébergement //	euros	
Total repas //	euros	
<b>Total général //</b>	<b>euros*</b> , soit un acompte de 50 % de	<b>euros**</b>

*\*Solde à régler lors de votre arrivée le jour J. La remise des dossiers administratifs et techniques à l'arrivée sera conditionnée par le versement du solde du décompte.*

*\*\*Acompte à régler **au plus tard le 31 mai 2026***

Vos réservations pourront être modifiées sans pénalité **jusqu'au 5 juin 2026 inclus**.

Après cette date, les réservations seront fermes et définitives et les montants déjà versés et restant dû seront acquis à l'organisateur la Jeanne d'Arc de Saint-Marcellin.

**Aucune prestation ne sera réservée en cas d'absence du chèque d'acompte.**

Je souhaite avoir une facture

-----

### // MEMO

1. Je complète et retourne ce bulletin COMPLET par mail à [iasm@wanadoo.fr](mailto:iasm@wanadoo.fr)
2. Je procède au versement d'un acompte de 50 % du total général prioritairement par virement ou par chèque (cf. consignes générales haut de page).
3. Si j'ai réservé mon hébergement par l'organisation, j'envoie également par courrier le chèque de caution de 500 €.

Une question ? [iasm@wanadoo.fr](mailto:iasm@wanadoo.fr)